

<https://dumezil.lycee.ac-normandie.fr/?Conseil-d-Administration-LP-30-06-2026>



Lycée Georges Dumézil
Route d'Ivry BP 909 - 27207 VERNON - 02 32 71 23 00

Conseil d'Administration LP

30/06/2026

- Administration - Conseil d'Administration du LP -



Date de mise en ligne : mercredi 2 septembre 2026

Copyright © Lycée Georges Dumézil - Tous droits réservés

Sommaire

- [Procès-verbal](#)
- [Actes](#)

Procès-verbal



Compte Rendu du Conseil d'Administration du 30 juin 2026

1. Participants
2. Adoption du procès-verbal du 23 mars 2026
3. Renouvellement des AED
4. Bilan des activités : sorties et voyages scolaires 2025-2026
5. Organisation des voyages scolaires 2026-2027
6. Approbation des conventions de partenariat
7. Acceptation des dons
8. Budget : prélèvement sur fonds de roulement
9. Service de restauration et d'hébergement
10. Calendrier des Périodes de Formation en Milieu Professionnel (PFMP) 2026-2027
11. Modification du Règlement Intérieur
12. Bilan des Émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)
13. Questions diverses et points d'information :
 - Installation d'une fontaine à eau
 - utilisation des lunettes correctrices
 - protocole d'évaluation
 - point sur les travaux

1. Participants

Le quorum est atteint – 14 votants

a) Membres présents :

M. DIOT, Mme MILETTI, M. RODRIGUES, Mme FRANÇOIS, M. LEBLIER, Mme DAVID, Mme GODRI, Mme VERADUN, Mme NOVAK, Mme JOX, Mme MAGIRE, Mme SKRZYPCZAK, Mme GUL, M. LE HEBEL

b) Membres excusés :

Mme REMY-SASTIT, M. BEAUTE, Mme DAUMARIE, Mme ZAAZAA

2. Adoption du procès-verbal du 23 mars 2026

La séance débute par la lecture et l'adoption du procès-verbal du conseil d'administration précédent, daté du 23 mars 2026. Le président de séance, M. Diot, invite les membres à formuler d'éventuelles remarques ou demandes de rectification sur le document qui leur a été transmis.

Le procès-verbal du conseil d'administration du 23 mars 2026 est adopté à l'unanimité, sans modification.

3. Renouvellement des AED

Renouvellement des AED adopté à l'unanimité. Dotation 2026 : 5,8 ETP (4,8 ETP en CDI, 1 ETP en CDD) Pas de changement par rapport à la notation 2025.

4. Bilan des activités 2025

Cette section présente un bilan financier et opérationnel des sorties, projets et voyages scolaires réalisés sur le budget de l'année 2026. L'objectif est d'informer le conseil de l'utilisation des fonds alloués.

- Sorties et Projets 2025-2026

Mme François présente le bilan des sorties et projets français entre janvier et juin 2026. Huit projets ont été menés pour une dépense totale de 5 516 €, dont 436 € financés par le bourse d'apprentissage. Les activités comprennent des visites d'entreprises, la participation à des salons et des séminaires, ainsi que des sorties pédagogiques.

Il est noté qu'un budget de 2 940 € reste disponible sur l'enveloppe de l'année 2026 pour financer les projets prévus entre septembre et décembre. Ce bilan montre une gestion rigoureuse du budget alloué aux activités pédagogiques lors des voyages.

- Voyages Scolaires 2025-2026

Le bilan des deux voyages opérés en 2026, l'un à Dublin et l'autre à Madrid, est ensuite détaillé, avec un total de 102 élèves participants.

Le coût total des voyages s'est élevé à 50 985,55 €, légèrement inférieur au prévisionnel. Le financement a été assuré par la participation des familles, une contribution de l'État (19 355 €), des dons de bénévoles de parents (3 000 €) et une participation d'Enjeux (880 €). Le coût moyen par participant s'est établi à 540,51 €.

5. Organisation des voyages scolaires 2026-2027

Mme François présente les deux projets de voyage pour l'année scolaire 2026-2027, étapes indispensables avant de lancer les appels d'offres. Les deux projets, se déroulant du 1er janvier au 15 février, ont lieu à Strasbourg en avril, soulèvent un débat sur le public cible : les élèves de première (100 Pro) et de deuxième année de CAP. Plusieurs membres du conseil expriment leur inquiétude quant à la difficulté de remplir les deux voyages avec un effectif total de près de 100 élèves sur un même circuit qui en compte environ 100 ainsi que le principe d'un seul voyage par élève. Ces points ont été rappelés et débattus lors de la réunion sur les voyages.

Le président de séance, M. Diot, exprime une position ferme pour garantir la visibilité des projets. Il refuse l'idée de "pocher" des élèves à droite à gauche juste pour

remplir un bus", insistant sur la nécessité d'un projet pédagogique cohérent. Il invite les équipes à trouver un compromis.

Après un long débat sur les alternatives possibles (décaler un voyage, changer le niveau d'élèves cible pour l'un des projets), le conseil décide de valider le principe des deux voyages pour ne pas bloquer le processus administratif.

DÉCISION: Le principe des deux voyages pour 2027 (séjour au ski et séjour à Strasbourg) est approuvé à l'unanimité. Cette approbation est conditionnée à une réflexion et une coordination entre les équipes pédagogiques pour résoudre le problème de concurrence sur le même niveau d'élèves (1ère Bac Pro et 2ème année CAP) avant l'engagement final des réservations.

6. Approbation des conventions de partenariat

Quatre conventions de partenariat sont présentées au conseil pour approbation. Ces conventions formalisent des collaborations avec des partenaires externes dans des domaines variés, allant de la prévention à la formation, en passant par la doc de matériel.

Les conventions soumises au vote sont les suivantes :

- **Association Les Enfants de Tamar :** Réconduction du partenariat pour des interventions de prévention contre les violences sexuelles. Le coût de 2 050 € est intégralement pris en charge par l'association via un financement de l'ARS.
- **Centre social de Vernon :** Mise en place d'ateliers de prévention jeunesse (cohésion, lutte contre le harcèlement) à destination des élèves, notamment les 3PM. Les interventions sont gratuites pour l'établissement.
- **IFPRA (Unité de Formation par Apprentissage) :** Convention pour l'accueil des apprentis du lycée, permettant de formaliser le versement d'un budget de 700 € pour les deux apprentis accueillis et d'assurer la bonne affectation des fonds.
- **CNPP :** Convenue de don pour le transfert de propriété d'un tour conventionnel. Ce document est nécessaire pour couvrir juridiquement l'établissement et l'entreprise donatrice concernant la responsabilité et la conformité du matériel.

Après une brève présentation de chaque convention, le conseil procède au vote.

DÉCISION: L'ensemble des quatre conventions présentées (Les Enfants de Tamar, Centre social de Vernon, IFPRA, CNPP) est approuvé à l'unanimité.

7. Acceptation des dons

Deux dons, l'un en nature et l'autre financier, sont soumis à l'acceptation du conseil d'administration. Ces contributions permettent d'enrichir les ressources pédagogiques et de soutenir les projets des élèves.

Les dons sont les suivants :

1. **Don en nature du CNPP :** Il s'agit du tour conventionnel dont le transfert de propriété est encadré par la convention votée précédemment. L'acceptation formelle du don est une étape nécessaire.
2. **Don financier de la Maison des Lycéens (MDL) :** Un montant de 962 € est versé au lycée. Il est précisé qu'il ne s'agit pas d'un acte de pure générosité, mais d'un transfert de fonds issus d'actions menées par les élèves de la section CAP, qui ressentent ainsi au bénéfice de leurs projets.

Le conseil approuve l'acceptation de ces deux contributions.

DÉCISION: Les deux dons, le don en nature (tour conventionnel) du CNPP et le don financier de 962 € de la MDL, sont acceptés à l'unanimité.

8. Prélèvement sur fonds de roulement

La gestionnaire (Mme François) présente une proposition de prélèvement de 21 000 € sur le fonds de roulement de l'établissement. Cette mesure vise à financer des dépenses non prévues ou insuffisamment provisionnées dans le budget initial, tout en maintenant une saine gestion financière.

Le prélèvement est détaillé comme suit :

- **4 000 € :** Accueil de partenaires européens dans le cadre d'Erasmus+, à titre exceptionnel pour marquer l'événement.
- **7 000 € :** Achat de vidéoprojecteurs, la Région ne finançant plus ces équipements. Le stock est actuellement nul, ce qui pose un risque pour la rentrée.
- **5 000 € :** Remplacement de rideaux dans plusieurs salles (environ 3 salles), notamment la maison pédagogique où la chaleur pose problème.
- **5 000 € :** Service de restauration et d'hébergement (4 000 € pour l'achat de denrées et 1 000 € pour de la vaisselle liée à l'installation de salad-bars).

Après ce prélèvement, le fonds de roulement s'élèvera à 33 724,28 €, soit l'équivalent de 40,5 jours de fonctionnement, ce qui reste un niveau jugé satisfaisant.

DÉCISION : Un prélèvement de 21 000 € sur le fonds de roulement est approuvé à l'unanimité pour financer les dépenses exceptionnelles liées à l'accueil Erasmus+, l'achat de vidéoprojecteurs, le remplacement de rideaux et les besoins du service de restauration.

9. Service de restauration et d'hébergement

Ce point aborde les tarifs et les modalités de fonctionnement du service de restauration pour la rentrée prochaine. Il est rappelé que les tarifs sont fixés par la Région et ne sont donc pas soumis au vote du conseil, mais présentés pour information. Une légère augmentation est annoncée sur l'ensemble des prestations (boissons, nuitées). Par exemple, le repas pour un élève demi-pensionnaire passe de 3,69 € à 3,75 €.

La partie soumise au vote concerne les modalités d'accès au service, c'est-à-dire les différents forfaits proposés aux usagers. L'objectif est d'harmoniser l'offre au sein de la cité scolaire pour simplifier la gestion.

DÉCISION : Les modalités d'accès au service de restauration (forfait demi-pension 4 jours, forfait internat à nuitée, et repas à la prestation) sont approuvées à l'unanimité.

Cette décision assure une continuité et une cohérence dans l'offre de restauration pour tous les élèves de la Cité scolaire.

10. Calendrier des Périodes de Formation en Milieu Professionnel (PFMP) 2026-2027

Le calendrier des stages (PFMP) pour l'année scolaire 2026-2027 est présenté pour validation. Ce calendrier est le fruit de plusieurs réunions d'équipes visant à trouver "la moins mauvaise des solutions" pour articuler les périodes de cours et les périodes de stage pour les différents filières.

Une nouveauté importante est l'intégration de deux semaines dédiées aux "parcours d'alternance" pour les élèves de terminale, disponibles en janvier et février. Ces semaines permettent aux élèves de choisir entre un stage d'insertion professionnelle ou une préparation aux études supérieures (type BTS). Ce positionnement, avant la clôture de Parcoursup, est jugé "beaucoup plus pertinent qu'au mois de juin" par les membres du conseil. Le calendrier a été conçu pour éviter au maximum les chevauchements de recherche de stage entre les différents niveaux.

DÉCISION : Le calendrier des Périodes de Formation en Milieu Professionnel (PFMP) pour l'année scolaire 2026-2027 est approuvé à l'unanimité.

11. Modification du Règlement Intérieur

Une version mise à jour du règlement intérieur, travaillée en amont avec le Conseil de la Vie Lycéenne (CVL), est soumise à l'approbation du conseil. Cette révision vise à moderniser le document, à le rendre plus lisible et à l'adapter aux nouvelles réalités de l'établissement.

Les modifications principales incluent :

- **L'utilisation du terme "apprenant" :** Ce terme générique englobe les élèves, étudiants, apprentis et stagiaires de la formation continue, clarifiant ce que le règlement s'applique à tous.
- **La révision de la grille horaire :** Les sonneries sont désormais calées sur des heures rondes (ex: 8h30, 9h25) avec un interclasse systématique de 5 minutes. Cela décale la fin des cours à 17h55 sans impacter les transports scolaires.
- **Clarification sur les objets connectés :** Suite à une discussion en séance, il est convenu d'utiliser le terme général "tout objet connecté" pour inclure les montres, lunettes et futurs appareils.

La question de s'assurer de la lecture du règlement par les parents est également soulevée, avec la proposition d'ajouter un accusé de réception via Pronote.

DÉCISION : Le nouveau règlement intérieur, incluant la nouvelle grille horaire et la mention des "objets connectés", est approuvé à l'unanimité pour une application à la rentrée 2026.

12. Bilan des Émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)

Un point d'information est fait sur le bilan des émissions de gaz à effet de serre (GES) de la cité scolaire, une obligation légale pour les établissements de plus de 250 personnes. Le travail, mené notamment par Mme Villard, a été salué pour sa qualité et son avance par rapport à d'autres établissements.

Les résultats clés pour l'année 2025 sont présentés :

- **Émission totale :** 624 tonnes d'équivalent CO2.
- **Principaux postes d'émission :** Les bâtiments (chauffage, construction) représentent la part la plus importante (532 tonnes), suivie par l'énergie (gaz, électricité) et les transports (personnels, élèves, voyages).
- **Impact du papier :** La consommation de papier représente à elle seule 6 tonnes de CO2.
- **Compensation :** Il faudrait planter 31 arbres par an uniquement pour compenser les déplacements quotidiens des élèves et personnels.

Ce bilan, qui sera refait tous les trois ans, doit servir de base à un plan d'action pour réduire l'empreinte carbone de l'établissement (mobilités douces, recyclage, économies d'énergie). Il est suggéré de présenter ces résultats aux élèves pour les sensibiliser. Comme le propose Mme François, "idéalement, ce qui serait bien, c'est peut-être ce petit Powerpoint, peut-être aussi le présenter à nos élèves les sensibiliser justement sur l'impact que qu'on a en fait."

13. Questions diverses et points d'information

- Installation d'une fontaine à eau

La question de l'installation d'une fontaine à eau en salle des professeurs est posée. La direction reconnaît la pertinence de la demande, notamment suite aux épisodes caniculaires, mais indique que la réflexion doit être menée à l'échelle de toute la cité scolaire, en incluant les élèves, et en tenant compte des contraintes budgétaires. La question est donc reportée pour une étude plus globale.

- Utilisation des lunettes connectées

Une question est soulevée sur la politique de l'établissement face à l'urgence des lunettes connectées, qui peuvent filmer et diffuser du contenu. La discussion aboutit à la décision de modifier le projet de règlement intérieur pour y inclure le terme plus large "tout objet connecté", afin de couvrir préventivement ce type d'appareil.



Actes

<https://dumezil.lycee.ac-normandie.fr/sites/dumezil.lycee.ac-normandie.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svq>

DBM6 VOTE

<https://dumezil.lycee.ac-normandie.fr/sites/dumezil.lycee.ac-normandie.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svq>

Don en nature tour CNPP

<https://dumezil.lycee.ac-normandie.fr/sites/dumezil.lycee.ac-normandie.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svq>

Don CAP AAGA

<https://dumezil.lycee.ac-normandie.fr/sites/dumezil.lycee.ac-normandie.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svq>

Don en nature tour CNPP

<https://dumezil.lycee.ac-normandie.fr/sites/dumezil.lycee.ac-normandie.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svq>

[vg](#)

Convention don en nature tour CNPP

<https://dumezil.lycee.ac-normandie.fr/sites/dumezil.lycee.ac-normandie.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.s>

[vg](#)

Convention SUFA IFPRA

<https://dumezil.lycee.ac-normandie.fr/sites/dumezil.lycee.ac-normandie.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.s>

[vg](#)

Calendrier PFMP

<https://dumezil.lycee.ac-normandie.fr/sites/dumezil.lycee.ac-normandie.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.s>

[vg](#)

Convention Les pénitents

<https://dumezil.lycee.ac-normandie.fr/sites/dumezil.lycee.ac-normandie.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.s>

[vg](#)

Convention Les enfants de Tamar

<https://dumezil.lycee.ac-normandie.fr/sites/dumezil.lycee.ac-normandie.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.s>

[vg](#)

Recrutement Droit public

<https://dumezil.lycee.ac-normandie.fr/sites/dumezil.lycee.ac-normandie.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.s>

[vg](#)

Modalités accès SRH 2026-2027

<https://dumezil.lycee.ac-normandie.fr/sites/dumezil.lycee.ac-normandie.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.s>

[vg](#)

Projets voyages 2027

<https://dumezil.lycee.ac-normandie.fr/sites/dumezil.lycee.ac-normandie.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.s>

[vg](#)

Bilan financier sorties-projets 1er semestre 2026

<https://dumezil.lycee.ac-normandie.fr/sites/dumezil.lycee.ac-normandie.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.s>

[vg](#)

Bilan voyages 2026